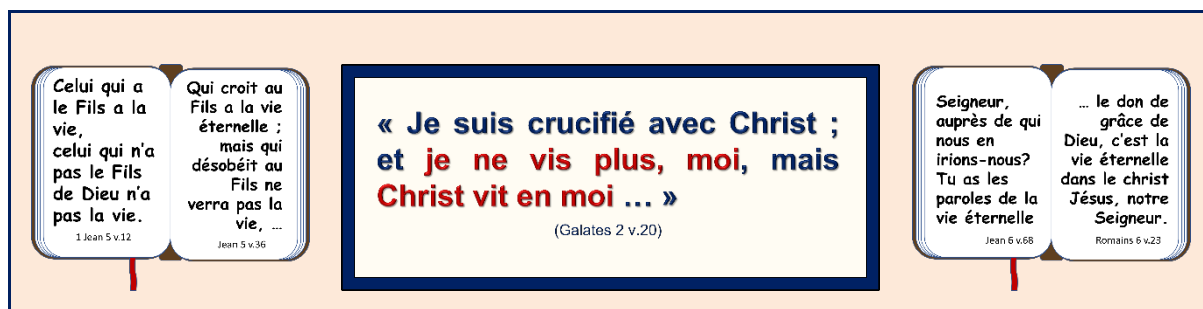




Le nouvel homme et le vieil homme : deux créations n'ayant rien en commun !

Contenu :

Avant-propos	1
Introduction	2
Qu'est-ce que la croix a apporté au croyant	2
C'est le nouvel homme qui voit le vieil homme mort	4
Le rapport de l'authentique chrétien à la loi	4
Le croyant a quitté un état et est entré dans un autre	6
Mort au monde, mort à la loi	6
Le croyant en a fini avec la vieille nature devant Dieu	8
La mort du vieil homme me soustrait à toutes formes de loi	9
C'est le nouvel homme qui discerne le caractère du péché	11
La connaissance du moi, dans lequel la force n'est pas !	12
Par la rédemption, le croyant n'est plus dans la chair	14
Conclusion	16

Avant-propos

Ce texte s'inspire d'une publication de J.N. Darby intitulée « Le vieil homme et le nouvel homme » paru dans le Messenger Evangélique de 1910, que vous pouvez accéder à cette adresse : https://bible.beauport.eu/data/ME/HTML/1910/ME_1910_03.html

Le texte original a été gardé en grande partie, quelques tournures de phrases ont été légèrement adaptées et quelques explications supplémentaires ont été ajoutées afin d'aider à la compréhension.

Introduction

Ce sujet est d'une importance capitale pour le chrétien, il est impossible de vraiment marcher par l'Esprit s'il n'a pas assimilé par la foi cette notion de base. Ce sujet est directement lié à l'œuvre accomplie à la croix par le Seigneur Jésus.

Beaucoup de chrétiens font une très grosse perte en limitant l'œuvre de la croix au seul sang qui met l'âme à l'abri du jugement ! Il en est de même pour ceux qui prêchent l'évangile, en limitant celui-ci au seul sang qui met à l'abri du jugement.

Il va sans dire que l'on présume que celui qui lit ces lignes a cessé de résister au travail du Saint Esprit, et qui s'est vu condamné à la seconde mort, devant rencontrer Dieu comme Juge ! Etant dans cet état désespéré, Dieu est venu à lui, non plus comme Juge, mais comme le Dieu d'amour, qui a tout fait lui-même à la croix en la personne de son Fils ! En Jean 3 v.14 à 16, le Seigneur Jésus affirme que celui qui croit à cette œuvre divine, reçoit sans condition, la vie divine et éternelle !

Ces lignes s'adressent donc à ceux qui sont nés de nouveau, et placent devant leurs yeux ce que l'œuvre de la croix leur effectivement apporte.

Qu'est-ce que la croix a apporté au croyant

Afin de croître dans la foi et pour pouvoir marcher dans ce monde en reflétant ce que celui qui est né de nouveau est en Christ, il est important de comprendre ces 3 choses qui découlent implicitement et exclusivement de l'œuvre du Seigneur Jésus à la croix, à savoir sa mort et sa résurrection !

- 1° Ce que Christ a fait « pour moi »

- Il a **pris sur Lui, le jugement de Dieu qui m'était destiné**, et *je suis ainsi à l'abri de ce jugement par **la valeur qu'a le sang de Christ aux yeux de Dieu** !* La Pâque en Egypte en est une image ! (Exode 12 v.1-36)
- Il a **brisé la puissance qu'avait Satan sur moi** (Satan n'a plus de puissance sur le nouvel homme, issu de la nouvelle naissance). La traversée de la Mer Rouge en est une image : le Pharaon (image de Satan) et son armée, sont engloutis dans le fond de la mer ! (Exode 14 v.26-31)

- 2° Ce que Christ a fait « en moi »

Il s'agit de **la mort du vieil homme**, Christ s'étant identifié à moi-même lors de sa mort et **suite au jugement de Dieu** (les 3 heures d'abandon), et de **la naissance en**

résurrection du nouvel homme, création nouvelle ayant pour **fondement la résurrection du Seigneur Jésus**.

La traversée du Jourdain en est une image (Josué 4) :

- Les 12 pierres **tirées de la mort**, du fond du Jourdain et placées à Guilgal dans le pays de la promesse (Colossiens 3 v.1)
- Les 12 pierres **placées dans la mort**, dans le fond du Jourdain, pour toujours (Colossiens 2 v.20)

- 3° L'effet « **sur moi** » de ce que Christ a fait pour moi et en moi

« ... **ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair** avec les passions et les convoitises. » (Galates 5 v.24)

On notera qu'il n'y est pas dit qu'ils doivent crucifier la chair, mais qu'ils l'ont crucifiée ! C'est **une chose faite** par le fait de la naissance d'un homme nouveau !

La **circoncision à Guilgal** en est une image ! (Josué 5 v.2-9)

Dès sa nouvelle naissance, le croyant est ainsi au bénéfice de ces trois choses acquises par le Seigneur Jésus à la croix. Ces choses sont reçues uniquement par la foi, elle sont acquises pour toujours ! Il ne s'agit pas d'une expérience à faire, mais de le croire ! Mais le croyant n'en a la jouissance pratique dans sa vie que sur le seul terrain de la foi ! Donc en marchant par la foi !

Il a en lui, deux personnalités morales le vieil homme et le nouvel homme.

Le « vieil homme » a pour puissance « la chair » une énergie qui se plaît à répondre aux attrait du péché, cette « tare » reçue par hérédité, et qui se complait à commettre des actes mauvais, appelé péchés. La chair conduit l'homme à faire sa propre volonté, à convoiter, à être constamment en opposition à la volonté de Dieu ! Il est issu de la première création ! La nature de ce vieil homme est appelée « la vieille nature ». Sur le terrain de la foi, ce « vieil homme » reste mort, et sa puissance (« la chair ») reste dans l'état d'avoir été crucifiée. Dès que le croyant quitte le terrain de la foi, et marche par la vue, la chair agit, le vieil homme s'active, et le croyant pêche inévitablement faisant sa propre volonté !

Le « nouvel homme » a pour puissance « le Saint Esprit » (Dieu) qui se manifeste librement reflétant les caractères de son créateur, les caractères de Christ ! Le nouvel homme est issu de la nouvelle création. Le croyant en a la jouissance pratique, en marchant par l'Esprit, en demeurant sur le terrain de la foi. Pour ce faire, le Seigneur nous en donne le moyen : « celui qui mange Ma chair et qui boit Mon sang, demeure en Moi et Moi en lui » (Jean 6 v.56) ! C'est en revenant moralement à la croix, considérant l'œuvre accomplie par Lui, là

où le croyant a crucifié cette chair, qu'il peut alors demeurer en Christ et Christ en lui (c'est le terrain de la foi) ! Le nouvel homme est libre de se manifester par le Saint Esprit qui le fait agir. La nature du nouvel homme est appelé « la nouvelle nature »

C'est le nouvel homme qui voit le vieil homme mort

L'épître aux Ephésiens nous apprend que nous sommes ressuscités ensemble avec Christ, nous ayant vivifiés ensemble avec Lui (Ephésiens 2 v.5-6). D'autre part, l'épître aux Romains nous en montre la contrepartie en nous décrivant un homme mort avec Christ !

C'est dans cet ordre que nous pouvons entrer dans cette vérité. Le livre de Josué nous parle d'abord des 12 pierres tirées de la mort, placées sur la terre du pays promis ! Image de la résurrection avec Christ. C'est ensuite que les 12 autres pierres sont placées dans le fond du fleuve, dans la mort ! Image de la mort avec Christ.

De la même manière que pour pouvoir porter le même jugement que Dieu porte sur ma vie avant ma nouvelle naissance (c'est ce qui est la repentance), je dois d'abord être né de nouveau pour porter ce premier fruit, avant de pouvoir juger ce qui est ancien, il nous faut connaître ce qui est nouveau.

Le rapport de l'authentique chrétien à la loi

N.B: Remarque importante sur le principe de loi.

Le terme « loi » se réfère dans la Parole à la loi donnée de Dieu à Moïse, et qui exprime le principe selon lequel l'homme, si il respecte ce principe, pourra vivre. Mais ce principe n'est pas limité aux préceptes trouvés dans l'Ancien Testament. Il s'applique à toute forme de règles de bonne conduite ! Ainsi on peut se faire une loi, même de l'amour pour Christ, sous différentes formes ! Il est clair que je devrais l'aimer toujours plus, mais ce qu'il me faut en réalité connaître, c'est son amour à Lui pour moi ! Ce n'est pas en m'y efforçant mentalement, mais, comme souligné plus haut, en suivant les conseils du Seigneur en Jean 6 v.56 : en revenant à l'endroit où j'ai crucifié la chair, en revenant à la croix, et où je « mange sa chair et bois son sang », qu'alors « je demeure en Lui et Lui en moi » et ainsi étant en communion avec Lui, je jouirai de son amour à Lui envers moi ! Ce qui suffit à quelqu'un qui aime vraiment le Seigneur Jésus !

La loi, comme tous les principes de loi, s'adresse à l'homme naturel, le vieil homme du chrétien, en rapport avec le monde, elle règle comment l'homme devrait s'y comporter afin de ne pas devoir comparaître devant le grand trône blanc et s'entendre condamné à la seconde mort, à passer l'éternité avec Satan et ses anges ! (Apocalypse 20 v.11-15)

Le nouvel homme, n'a rien à voir avec le monde, il n'appartient pas à la 1^{ère} création, il appartient à la nouvelle, il est du ciel, où est Christ ! Il est le reflet de la vie divine, qui n'est rien d'autre que « Christ qui habite en lui » (Galates 2 v.20). Il appartient à une sphère où aucune loi ne s'applique, tout comme aucune règle de bonne conduite ! Sans avoir besoin de loi, par la seule puissance du Saint Esprit, il répond à ce que le Seigneur appelle « ses commandements » !

N.B.: Ainsi toutes formes de loi ou de règles dictent à l'homme ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu, ce qui ne peut que s'adresser au vieil homme ! Dans ce cadre, il y a des efforts à fournir, sans jamais y arriver, sauf si on se voile la face, par un système religieux ! Tandis que l'homme nouveau, dans la communion avec son Père et son Seigneur, reflète ce qu'il est en Christ, et de cette manière répond aux commandements du Seigneur, ce qui ne lui est pas pénible, ne lui demandant aucun effort !

On comprendra que ce n'est pas la loi, les règles chrétiennes de bonne conduite qui sont mauvaises, mais c'est l'homme à qui elles s'adressent !

La Parole nous met au clair sur le sujet du principe de loi, en effet nous lisons : « ... nous savons ... », en d'autres termes *nous, chrétiens, nés de nouveau, nous savons* « que la loi est spirituelle ... » (Romains 7 v.14). Mais nous trouvons un peu avant : « ...quand nous étions dans la chair ... » (Romains 7 v.5), ce qui veut dire que nous, chrétiens authentiques, nous ne sommes plus dans cet état ! C'est l'état qui correspond au vieil homme, mais qui est totalement étranger au nouvel homme !

Ainsi ce que nous lisons dans la suite, n'est pas l'expérience d'une âme inconverte, comme présenté par certains prédicateurs, mais la description de l'état par lequel est passée une âme, après être née de nouveau, mais après en avoir été délivrée, c'est-à-dire avoir réalisé par la foi, ne plus être « dans la chair », ne plus être sous son joug ! Car avant d'être délivrée, elle s'exprimait ainsi :

« La loi donc est sainte, et le commandement est saint, et juste, et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort ? — Qu'ainsi n'advienne ! Mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché devînt par le commandement excessivement pécheur. Car nous savons que la loi est spirituelle : mais moi (1*) je suis charnel, vendu au péché ; car ce que je fais, je (2*) ne le reconnais pas, car ce n'est pas ce que je veux, que je fais, mais ce que je (2*) hais, je (1*) le pratique. Or si c'est ce que je (2*) ne veux pas que je (1*) pratique, j' (2*) approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne. Or maintenant, ce n'est plus moi (2*) qui fais cela, mais c'est le péché qui habite en moi (1*). Car je (2*) sais qu'en moi (1*), c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien ; car le vouloir est avec moi (2*), mais accomplir le bien, cela je (1*) ne le trouve pas. Car le bien que je (2*) veux, je (1*) ne le pratique pas ; mais le mal que je (2*) ne veux pas, je (1*) le fais. Or si ce que je ne veux pas, moi (2*), — je (1*) le pratique, ce n'est plus moi (2*) qui l'accomplis, mais c'est le péché qui habite en moi (1*). Je (2*) trouve donc cette loi pour moi (2*) qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi (1*). Car je (2*) prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je (1*) vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon (2*) entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. Misérable homme que je suis, **qui me délivrera de ce corps de mort ? Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur.** Ainsi donc moi-même, de

l'entendement je (2*) sers la loi de Dieu ; mais de la chair (1*), la loi du péché. » (Romains 7 v.12-25)

Le lecteur fera la distinction :

(1*) l'âme parle en tant que vieil homme, dirigée par la chair

(2*) l'âme parle en tant que nouvel homme, dirigée par l'Esprit

C'est après avoir compris que, pour la foi, sur le terrain de la résurrection avec Christ, le vieil homme est mort !

Christ vivant comme homme sur la terre a accompli la loi, il l'a rendue grande et honorable (Esaïe 42 v.21), ce que nous ne pourrions jamais faire, ainsi notre part n'est pas liée à un Christ vivant sur la terre, mais à **un Christ mort** ! Et « nous sommes **morts avec Christ** » (Romains 6 v.8) ! Ainsi par la mort, nous sommes **sortis de notre ancien état**, pour **entrer dans un état nouveau** : « ... celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et **ne vient pas en jugement** ; mais il est **passé de la mort à la vie**. » (Jean 5 v.24) !

Le croyant a quitté un état et est entré dans un autre

Celui qui est né de nouveau, par sa mort avec Christ, a quitté une sphère dans laquelle il avait l'obligation de répondre aux exigences de Dieu, et est entré, par sa résurrection avec Christ, dans une toute nouvelle sphère, où toutes choses sont faites nouvelles !

Il y a des choses qui relèvent de la connaissance, reçue par la foi, et dans ce cadre l'apôtre utilise le « nous » : « **nous savons** que la loi est spirituelle », ce n'est pas une question d'expérience, mais dès qu'il est question **de mon expérience personnelle** : « **Je sais** qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien » !

Il n'y a pas de délivrance réelle de l'esclavage du moi, de la puissance de la chair, du péché, avant que j'ai pu dire, d'après **ma propre expérience devant Dieu**: « **Je sais** ». J'entre alors dans la jouissance pratique de cette nouvelle sphère dans laquelle, par sa mort et sa résurrection, Christ m'a placé !

Mort au monde, mort à la loi

Aussitôt que je possède cette chose nouvelle, avec les délices du ciel et Christ dans mon âme, je trouve que la chose ancienne est une entrave positive.

Auparavant, je ne pouvais désirer d'être mort, mais après avoir pris dans ma conscience la mesure de la vieille nature, je dis avec Paul:

« Je suis toujours livré à la mort pour l'amour de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans ma chair mortelle » (2 Corinthiens 4 v.11).

« Qu'il ne m'arrive pas de me glorifier, sinon en la croix de notre Seigneur Jésus Christ, par laquelle le monde m'est crucifié et moi au monde » (Galates 6 v.14).

Qu'est-ce qui associe le chrétien avec le monde? C'est le vieil homme, cela va sans dire !

Sachant que la loi est la règle de Dieu pour l'homme dans la chair, elle s'applique à sa vie naturelle (1*). D'autre part nous lisons dans la Parole, que « la loi a autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ... » (Romains 7 v.1). , par la mort (2*), l'homme sort de l'état dans lequel la loi avait autorité sur lui. Un homme mort n'a rien à faire avec le monde.

(1*) la vie du vieil homme

(2*) la mort de Christ appliquée au vieil homme du chrétien

Ce n'est pas la loi mais l'homme, que le chrétien met de côté.

A titre d'illustration, un homme qui meurt pendant qu'il est en route pour se rendre à la prison, est délié de la loi; mais sa mort ne met pas la loi de côté. L'homme mort n'est plus sous son autorité.

La loi s'adresse à l'homme comme créature de Dieu (*) ; elle représente l'autorité de Dieu qui s'applique à l'homme en tant que responsable devant Lui; elle est la règle de la responsabilité de l'homme; mais l'homme est perdu et condamné par la loi.

(*) l'homme (le vieil homme) issu de la 1^{ère} création et non pas de la nouvelle (le nouvel homme)

« ... la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. Et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. » (Romains 8 v.7-8)

Dieu n'attend aucune amélioration de la vieille nature, mais il donne une nature nouvelle et un second homme — Christ, ma vie et le modèle de ma vie.

La loi n'était pas mauvaise, mais l'homme était mauvais.

Au lieu d'introduire la loi qui a produit la mort, Dieu me retire de mon ancien état et, à la place de la loi, me donne Christ pour être ma vie, mon modèle et mon objet.

Sans la rédemption qui est en Christ, la mort aurait été pour moi la condamnation; mais Christ ayant porté la condamnation, la mort devient un gain positif, car elle m'affranchit du vieil homme:

« Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé pour que nous ne servions plus le péché. » (Romains 6 v.6)

La loi donne, sans doute, une règle excellente qui possède l'autorité de Dieu, mais elle s'adresse à une nature qui est entièrement mauvaise.

N.B.: « Rédemption » signifie « rachat ». Acheter à quelqu'un ce qui lui avait été vendu. L'homme lors de sa chute en Eden, s'est vendu à Satan, Dieu a dû racheter le croyant de la main de Satan au prix du sang de Christ versé sur la croix !

Il faut que la rédemption intervienne; par elle, je suis rendu capable de voir que je suis en Christ; la vie nouvelle, sans la rédemption (*), ne ferait que me donner une conscience plus profonde de ma nature pécheresse et me rendre plus misérable.

(*) c'est-à-dire sans avoir la conscience d'avoir été racheté, car pour qu'il y ait nouvelle vie, il faut que la rédemption intervienne ! Il faut toujours faire la différence entre une chose que nous possédons en Christ (ce que tous ceux qui sont nés de nouveau possèdent), et le fait d'en être conscient et d'en avoir la jouissance pratique !

Lorsque je sais que j'ai Christ comme rédemption et vie, je puis dire: « Grâce à Dieu, le vieil homme est mort, et j'en ai fini avec lui ! »

Le croyant en a fini avec la vieille nature devant Dieu

Si nous lisons attentivement l'épître au Romains, nous trouvons « la justification » (*) (Romains 5). Nous apprenons par la plume de l'apôtre que, Christ étant mort au péché, nous sommes morts avec Lui. Nous sommes compris dans la mort de Christ, nous avons part à sa mort, nous en avons fini avec la nature pécheresse. (Romains 6).

(*) « justification » signifie que Dieu rend le croyant « juste », et que, en vertu de la condamnation endurée par Christ durant les 3 heures d'abandon sur la croix, Dieu est tout à fait juste en justifiant celui qui est de la foi de Jésus ! Il va sans dire que c'est en tant que nouvel homme que le chrétien est « juste » !

Nous y découvrons ensuite, ce qui résulte de ces faits quant à la loi (Romains 7). Non seulement je possède une nouvelle nature, mais j'en ai fini avec l'ancienne, non pas quant à la lutte, cela va sans dire, car nous l'aurons jusqu'au bout; mais j'en ai fini avec ma vieille nature devant Dieu.

Ce n'est pas parce que la loi me condamne que je suis mort à la loi, mais bien parce que, par la mort de Christ j'y suis mort ! C'est l'application de cette mort (ce que Christ a accompli « en moi ») qui produit en moi la force !

N.B.: Comment appliquer pratiquement cette mort ? C'est en revenant là où le croyant a crucifié la chair : en « mangeant sa chair et buvant son sang » afin de « demeurer en Lui et Lui en nous ». C'est la communion !

Si l'esclavage de la loi avait été aboli simplement parce qu'elle me tuait, il n'y aurait rien eu pour moi que la condamnation; mais Christ a pris une fois pour toutes la condamnation sur lui-même.

En lui, Dieu a condamné le péché dans la chair.

Sous la loi, nous n'avons produit que de mauvais fruits, sans aucun fruit pour Dieu. Maintenant, en ayant fini avec la loi, ayant été racheté « j'appartiens à un autre », à Christ ressuscité (*), afin que je porte du fruit pour Dieu.

(*) Ce n'est pas à Christ dans les conditions de sa vie sur la terre, que j'appartiens mais à Christ qui après avoir été mort, est ressuscité. Par sa résurrection, Il a posé les bases de la nouvelle création, et c'est dans la sphère de la nouvelle création que en tant que nouvel homme, j'appartiens à Christ !

Si je devais encore avoir à faire avec la loi, comme étant dans la chair, je serais maudit ! Mais maintenant, je suis délié de la loi et lié à Christ ressuscité d'entre les morts selon la puissance de la rédemption, et retiré du mal par la résurrection. C'est à Christ, après sa mort, que nous sommes liés ! C'est à Christ ressuscité que nous appartenons ! C'est de ce fait que le chrétien authentique n'est pas dans la chair (*) :

« ... vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ... » (Romains 8 v.9)

(*) Bien que la chair soit en moi, ce qui reste toujours vrai, jusqu'à mon dernier souffle sur cette terre. Elle est en lutte constante contre l'Esprit (Galates 5 v.17) ! C'est en restant sur le terrain de la foi, en communion avec le Seigneur qu'alors là, j'ai la jouissance de ne pas être dans la chair !

Avant d'être né de nouveau, j'étais dans la chair, quel en était le résultat ? Les passions de la chair travaillaient alors en moi et produisaient du fruit pour la mort — la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu, le seul effet de cette dernière est de me condamner.

L'apôtre Paul, nous apprend de son passé en tant que « Saul » :

« ... Si quelque autre s'imagine pouvoir se confier en la chair, moi davantage ... quant à la loi, pharisien ... quant à la justice qui est par la loi, étant sans reproche. » (Philippiens 3 v.4-6)

Il adorait Dieu en sincérité, mais était entièrement dans les ténèbres — dans les ténèbres comme pharisien. Il n'avait point de péchés grossiers, que la conscience naturelle perçoit, et Saul pouvait dire avec le jeune homme riche:

« ... j'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse. » (Luc 18 v.21)

Il n'était pas un criminel, mais, lorsque la loi venait lui dire: « Tu ne convoiteras pas », le péché produisait en lui toutes les convoitises.

La mort du vieil homme me soustrait à toutes formes de loi

Deux choses caractérisent le péché: la propre volonté et la convoitise.

Supposez que vous ayez un enfant excessivement volontaire: la propre volonté de l'enfant se montre d'autant plus que vous lui imposez une entrave par quelque commandement. Si

je lui dis: «Il ne faut pas que tu regardes ceci ou cela», la convoitise, le désir de regarder est aussitôt excité.

Cette chair mauvaise avec sa volonté et avec ses convoitises se manifestait chez moi : la loi de Dieu survient; elle provoque aussitôt la chair à convoiter et la condamne.

« ... mais maintenant nous avons été déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus ... » (Romains 7 v.6a)

En d'autres termes, il ne s'agit pas de tuer le « gendarme » (annuler la loi) mais c'est le « prisonnier » qui est mort ! Etant mort, la loi n'a plus de pouvoir sur ce prisonnier ! Elle n'a plus de pouvoir sur mon vieil homme, puisqu'il est mort avec Christ !

Cette loi n'a de valeur que sur l'homme naturel ! Elle a force dans la sphère de la première création, sur la terre, pas dans le ciel ! Tout comme la législation américaine ne s'applique pas dans un autre pays, la loi n'a pas force dans la sphère de la nouvelle création !

Par la mort, je suis entièrement soustrait à la loi, non pas pour en rester là, mais :

« ... en sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre. » (Romains 7 v.6b)

L'homme pourrait alors conclure que la loi serait péché, mais l'apôtre démontre la fausseté d'une telle conclusion :

« Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? — Qu'ainsi n'advienne (*) ! Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par la loi ... » (Romains 7 v.7a)

(*) c'est-à-dire : NON !

Il avait été question « des péchés », des actes commis, mais il est question ici « du péché », de la source, de la nature qui produit ces actes, il est question de ma nature !

Quand un homme est un meurtrier, sa conscience naturelle lui fait connaître qu'il est pécheur, mais Paul n'avait point de crimes; sa conscience le condamnait sans qu'il y eût chez lui des actes extérieurs de transgression :

« ... car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit : 'Tu ne convoiteras point' » (Romains 7 v.7b)

Mais la loi vient lui dire: «Tu ne convoiteras point» ! Jusqu'ici il n'avait aucune idée de cette nature qui le poussait à convoiter. «Sans la loi, le péché est mort».

Cette loi vient me dire que je ne dois pas convoiter, et voici que je convoite! Je suis donc évidemment sous la condamnation. C'est ce que fait ce premier mari, auquel la loi établissait les liens indestructibles, sauf par la mort, et aussi auquel la loi est comparée (Romains 7 v.1-6).

Vous ne pouvez avoir à la fois deux maris ayant autorité sur vous; ce n'est pas seulement que vous ne pouvez pas être justifié par la loi: la chose est parfaitement vraie, et c'est ce dont il est parlé au chapitre 3 de l'épître aux Romains; mais ici, le point en question, c'est que **vous ne pouvez avoir à la fois deux autorités, la loi et Christ.**

Ce qui empêche le péché de dominer sur moi, c'est simplement le fait que **l'enfant de Dieu n'est pas sous la loi.**

N.B.: Ceci peut paraître difficile à comprendre ! Mais si l'enfant de Dieu n'est pas sous la loi, il est aussi de facto au bénéfice de tout ce que l'œuvre de la croix lui a acquis (ce que Christ a accompli « pour lui », « en lui » et l'effet que cela a eu « sur lui ») ! Comme nous l'avons vu au paragraphe « Introduction », c'est en « demeurant en Christ et Christ en lui », que pratiquement le péché ne dominera alors pas sur lui !

L'enfant de Dieu ne peut être sujet à l'une de ces autorités **sans être mort à l'autre.**

Aussitôt qu'il s'est mis sérieusement à s'occuper du péché, la source qui fait commettre les actes, sur le terrain de la loi, il a trouvé que **la loi est la mort.**

« ... **le péché** (*), ayant trouvé une occasion **par le commandement, me séduisit, et par lui me tua.** » (Romains 7 v.11)

(*) Le « péché », la source, la nature qui produit les actes, et non pas les actes eux-mêmes, les « péchés »

C'est le nouvel homme qui discerne le caractère du péché

« La loi donc est sainte, et le commandement est saint, et juste, et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort ? — Qu'ainsi n'advienne ! Mais **le péché** (*), afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que **le péché** (*) devînt par le commandement excessivement pécheur. » (Romains 7 v.12-13)

(*) Le « péché », la source, la nature qui produit les actes, et non pas les actes eux-mêmes, les « péchés »

Maintenant que j'ai une nature nouvelle, le péché apparaît comme tel; et non seulement cela, mais le péché, en apparaissant, a paru excessivement pécheur.

Le péché prend désormais un nouveau caractère: il devient une transgression positive, et **tout ce que je croyais encore passable n'est que la propre volonté; ce peut être une aimable propre volonté, mais c'est LE PÉCHÉ !**

Se plaçant sur le terrain de **la connaissance chrétienne,** nous lisons :

« ... **nous savons** que la loi est spirituelle ... » (Romains 7 v.14a)

Sachant que la loi ne traite pas seulement des actions extérieures, telles que le meurtre ou autres choses semblables, **moi** (plus nous), **par ma propre expérience je sais que la loi**

vient interdire les convoitises de l'homme naturel ! Examinant mon cœur naturel, je ne puis dès lors déduire que :

« ... mais moi je suis charnel, vendu au péché » (Romains 7 v.14b)

L'apôtre met d'abord en relief l'action de **la conscience** :

« ... ce que je fais, je ne le reconnais pas ... » (Romains 7 v.15a)

L'homme juge le mal qu'il fait — **il est en parfait accord avec la loi** !

La volonté ayant été **renouvelée**, **la conscience approuve la loi**.

C'est une grande chose d'apprendre qu'en moi il n'habite aucun bien:

« ... car ce n'est pas ce que je veux, que je fais, mais ce que je hais, je le pratique. Or si c'est ce que je ne veux pas que je pratique, j'approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne. Or maintenant, ce n'est plus moi qui fais cela, mais c'est le péché qui habite en moi. Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien ... » (Romains 7 v.15b – 18a)

Il n'est pas dit « **Nous savons** que nous avons fait beaucoup de choses mauvaises », mais en tant qu'expérience personnelle : « je sais qu'en moi » !

Il sait, pas seulement ce qu'il a fait, mais, chose bien plus profonde, il sait ce qu'il est !

Il est comme un bon jardinier qui non seulement récolte de mauvaises pommes sans les aimer, **mais qui juge l'arbre qui les produit**.

Chaque fois que ma volonté agit, c'est le péché; elle ne reconnaît pas la présence et l'autorité de Dieu !

Sans doute que bien des lecteurs de ces lignes acceptent cette chose comme doctrine, mais **le savez-vous personnellement** ? Savez-vous que :

Quant à la volonté du vieil homme, vous n'êtes que péché !

La connaissance du moi, dans lequel la force n'est pas !

« ... portant toujours partout dans le corps la mort de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps. » (2 Corinthiens 4 v.10)

Lorsque nous arrivons à cette heureuse liberté, si nous portons dans nos corps la mort du Seigneur Jésus, alors **nous sommes occupés de Christ** ! Mais si, venant dans Sa présence, le vieil homme n'est pas tenu enfermé sous clef, **il se montrera** !

N.B.: C'est sur le terrain de la foi que le vieil homme est effectivement mort ! Si je quitte le terrain de la foi, j'oublie que j'ai crucifié la chair, celle-ci quittant son état de crucifiée, elle se met en action, ravivant ce vieil homme qui alors n'est plus tenu « sous clef » !

Le vieil homme se montrant, nous devons alors nous occuper de nous-mêmes et nous juger.

N.B.: Pour retrouver la communion avec le Seigneur Jésus, nous devons revenir à l'endroit d'où nous ne sommes pas partis, nous devons revenir à l'endroit même où nous avons crucifié la chair (Galates 5 v.24) !

J'ai à chaque moment à me méfier de moi-même et, par la grâce de Dieu, je porte dans le corps la mort du Seigneur Jésus.

J'ai maintenant positivement une bonne volonté, mais je n'ai aucune force pour l'accomplir:

« ... le vouloir est avec moi, mais accomplir le bien, cela je ne le trouve pas. » (Romains 7 v.18b)

Maintenant je me trouve absolument sans force, et cela bien que j'aie cette bonne volonté.

« Je trouve donc cette loi pour moi qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. Misérable homme que je suis ... » (Romains 7 v.21-24)

J'ai ainsi appris à me connaître !

Il y a trois choses à retenir:

- 1° Il n'y a pas de bien en moi (c'est-à-dire en ma chair). Me voici donc avec la vie nouvelle en moi; mais la loi qui demande le bien, tandis que je découvre le mal en moi, prononce ce jugement: «aucun bien en moi».
- 2° Une autre chose des plus utiles à l'âme, c'est que ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais le péché qui habite en moi. Il n'y a rien en moi, que je pourrais mettre en action pour ne pas pécher !
- 3° Lorsque *moi* (1*) je voudrais accomplir le bien, je n'ai aucune force. Le moi (1*) hait le péché, mais le péché est plus fort que le moi. Je ne puis rien contre lui. C'est une chose terrible, mais j'apprends ainsi ce qu'est le moi (2*). J'ai acquis par expérience la conscience que je ne puis rien contre le mal.

(1*) Le nouvel homme

(2*) Le vieil homme

Je regarde maintenant en arrière, et je constate l'effet de la soumission au premier mari (image de la soumission à la loi). Je ne puis réussir et ne le pourrai jamais, car l'être mauvais ne se soumet pas; alors, j'en abandonne la pensée, et je regarde à un autre.

Si un enfant tombe au fond d'une fosse, il peut se croire assez fort pour s'en tirer, s'il a confiance en lui-même. Il essaie donc inutilement, il dit enfin: Je ne peux pas. Il se connaît

maintenant, mais le père peut le tirer dehors ! De la même manière, bien que j'ai la vie, c'est **la rédemption** (*) qu'il me faut et non pas un simple secours.

(*) Être racheté d'un état esclavage pour entrer dans un état de liberté.

Par la rédemption, «je suis **à un autre**», j'appartiens au Seigneur, et je suis **en un autre**, je suis **en Christ** !

J'apprends là à **connaître le moi** ! La loi est employée dans ce but, **non comme un moyen de salut**, ce qui serait cruel, car le résultat est un échec complet ! Mais il faut que **nous apprenions à nous connaître nous-mêmes**, et c'est pour cela que nous devons être conduits par ce chemin.

Par la rédemption, le croyant n'est plus dans la chair

Cher lecteur croyant authentique, êtes-vous dans la chair ? La réponse est clairement **NON** !

J'y étais, mais **la rédemption m'en a positivement délivré**, j'appartiens au Seigneur Jésus ! C'est la solution qu'apporte la découverte complète de **ce qu'est le moi**, faite par expérience.

Nous ne pouvons avoir **la puissance**, à moins que **nous ne soyons en communion avec Dieu** pour combattre la vanité et la convoitise, et toutes les choses diverses qui peuvent nous entraver.

N.B.: Comme nous l'avons vu au paragraphe « Introduction », tout comme Israël devait revenir à Guilgal, pour repartir de là pour avoir la victoire, de la même manière, le croyant doit revenir à l'endroit où il a crucifié la chair ! (Galates 5 v.24 & Jean 6 v.56)

C'est là qu'il est en communion avec le Seigneur Jésus (« demeurant en Christ et Christ en lui ») que nous trouvons la puissance pour résister aux sollicitations de la chair !

Personne n'est vraiment humble avant de passer par le chapitre 7 des Romains.

On peut connaître le pardon, mais jamais on ne trouvera, sans l'expérience décrite, un homme humble, un homme qui n'ait absolument aucune confiance en lui-même.

C'est ainsi que beaucoup de chrétiens ne connaissent que le pardon, ils ne connaissent pas le sens de l'image de la traversée de la Mer Rouge, ni celle de la traversée du Jourdain, et encore moins celle de la circoncision ! Non pas comme simple doctrine, mais **comme réalités reçues par la foi**, en réponse à l'expérience faite de ce qu'est le vieil homme !

Je puis oublier que j'ai un homme dangereux dans ma maison, et ne pas le tenir enfermé; c'est, hélas! de la négligence, et j'aurai à en souffrir !

Mais si nous portons toujours dans nos corps la mort du Seigneur Jésus, nous n'aurons rien à craindre, et **Dieu nous sera en aide**.

Je peux dire à Dieu: « Maintenant je me tiens pour mort ». Mais Dieu me dit: « Je ne puis me fier à toi, je vais t'y tenir moi-même ! ».

Il vient ainsi à notre secours en nous livrant à la mort :

« ... nous avons ce trésor dans des vases de terre, afin que l'excellence de la puissance soit de Dieu et non pas de nous ... portant toujours partout dans le corps la mort de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps ... afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle. » (2 Corinthiens 4 v.7-11)

Dès que je possède Christ, je ne suis plus dans la chair.

Cela m'est acquis par la rédemption; car, sans la rédemption, la mort, pour la chair, ne serait pas seulement la mort, mais aussi la condamnation, et pas autre chose que la mort dans la chair (ce qui conduirait à la seconde mort !).

Il n'est pas ici question de pardon (*) mais d'être débarrassé de l'ancienne nature, du vieil homme.

(*) le pardon nous le trouvons ailleurs, par exemple « ... nous ayant pardonné toutes nos fautes ... » (Colossiens 2 v.13)

Il n'est pas seulement vrai que Christ est ma vie et que je suis pardonné, mais aussi, que je suis mort avec Christ.

C'est une expérience personnelle importante que de prendre dans sa conscience la mesure du vieil homme ! il ne suffit pas de dire: Nous avons connaissance de cet enseignement doctrinal; mais bien: Moi, je (*) sais expérimentalement que je suis charnel, que je suis mort.

(*) Moi, vieil homme !

Partout où la chair est en activité chez un croyant, et elle peut l'être, elle sert la loi du péché; mais nous ne sommes pas dans la chair.

Nous lisons « Quand nous étions dans la chair » (Romains 7 v.5). Cela implique que nous n'y sommes plus.

C'est après être sorti de cet esclavage, que je suis à même d'expliquer ce qui en est quand je m'y trouve !

Nous avons vu la situation d'un homme qui se place sous un principe de loi, que ce soit la loi donnée par Moïse, ou toutes autres formes de règles, tirées de la Parole !

Nous savons que la loi donnée par Moïse est spirituelle, comme toutes les règles tirées de la Parole: nous approuvons la loi, tout comme les bonnes règles, nous y prenons plaisir,

mais le problème réside dans le fait qu'on ne trouve pas ici (en particulier dans l'expérience de Romains 7) un seul mot de Christ !

Conclusion

Chers lecteurs de ces textes, vous trouverez peut-être qu'il y a une forte insistance sur ce sujet ! La raison en est que ces notions se perdent parmi les chrétiens, et si elles sont reçues, elles le sont très souvent comme une simple doctrine, une explication théorique du texte de la Bible, alors qu'il s'agit d'un point central, découlant immédiatement de l'œuvre de la croix de notre Seigneur Jésus !

Le croyant court un grand danger, si évitant de passer par cette expérience, il voudrait connaître les vrais privilèges chrétiens et en jouir, car de fait cela est impossible !

Un croyant peut connaître le pardon de Dieu quant à ses péchés, se voyant à l'abri du sang de Christ, comme l'était l'Israélite en Egypte lors de la Pâque, mais sans connaître réellement sa position en Christ devant Dieu, et le fait de ne plus être dans la chair, mais dans l'Esprit ! Sans réaliser que, par la rédemption, il a été retiré d'un état dans lequel il se trouvait, et se connaître soi-même d'une manière pratique !

Chers lecteurs, avez-vous réalisé ces choses ?

La loi, comme toutes formes de règles aussi bonnes soient-elles, ne considère jamais celui à qui elle s'adresse comme mort dans ses péchés ! Tout principe de loi implique la responsabilité de celui à qui il s'applique : « fais ceci et tu vivras » ! Au jardin d'Eden, la règle à suivre était : « ne fais pas cela, sinon tu mourras ! », la responsabilité était engagée ! Ainsi toutes formes de loi ou de règles mettent à l'épreuve des faiseurs d'œuvres !

Laissant de côté la question des péchés grossiers, vous pouvez vous faire de Christ une loi !

Vous êtes peut-être de ceux qui disent : « je devrais être saint », ce qui est parfaitement vrai, car nous lisons bien : « Poursuivez ... la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur ... » (Hébreux 12 v.14) ! Mais vous devez alors vous poser une autre question : « suis-je sur le vrai chemin pour arriver à cette sainteté ? »

De fait, en disant « ne dois-je pas être saint ? », vous cherchez en vous-même la justice ! De fait le sens que vous donnez à votre question est : « suis-je accepté ? » ! Vous n'avez pas compris le sens et l'effet de la rédemption ! Et sans la connaissance de la rédemption, vous vous trouvez aussitôt sous des obligations que vous ne pouvez remplir.

Mais alors quel soulagement de savoir que, étant racheté d'un état d'esclavage, pour appartenir à Christ, je suis alors, en Christ, rendu participant de la sainteté de Dieu !

On peut se faire une loi même de l'amour de Christ — et cela, sous mille formes différentes.

Si je dis : « je devrais l'aimer davantage ! », cela est parfaitement vrai, **mais ce qu'il me faut connaître, c'est son amour à Lui pour moi**.

Quelque motif que Dieu puisse nous donner de l'aimer, mais cela ne ferait jamais naître de l'amour dans notre chair.

Si un enfant me disait qu'il aime bien assez sa mère, je dirais qu'il ne l'a jamais aimée du tout. Mais s'il disait, au contraire: « **Si vous connaissiez ma mère et sa bonté inépuisable! Je suis loin de l'aimer comme je le devrais** », je dirais: « **Toi, tu aimes ta mère** ».

Si nous avons le sentiment de la profondeur de son amour à lui, nous ne pourrons jamais être satisfaits de l'amour de notre cœur pour Dieu !

La clef de tout se trouve dans la rédemption ! Car c'est par ce rachat que le chrétien est tiré de l'état dans lequel se trouve son vieil homme, pour entrer dans celui du nouvel homme. Car la rédemption place celui qui croit (Jean 3 v.14-16) au bénéfice de tout ce que Christ a accompli à la croix :

- ce qu'il a accompli « pour moi »
- ce qu'il a accompli « en moi »
- l'effet que cela a eu « sur moi » !

C'est dans la communion avec Dieu, le Père et le Seigneur Jésus, que nous nous verrons morts quant à notre nature (le vieil homme), étant vivant à Lui ! Et pour jouir de cette communion, nous devons simplement revenir, là où Christ a accompli notre rédemption, à la croix, là où nous avons, comme « effet sur nous », crucifié la chair, obstacle à cette communion.

Quant à la sainteté, dans ses effets pratiques, lisons ceci :

« ... le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement ; et que votre esprit, et votre âme, et votre corps tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre seigneur Jésus Christ. » (1 Thessaloniciens 1 v.23)

C'est Dieu qui est l'acteur, et l'effet pratique se réalise dans la communion avec Lui !

Son désir est que nous soyons conservés ainsi lorsque le Seigneur Jésus viendra nous ôter de cette terre, pour être toujours avec Lui !

Nous réalisons notre faiblesse quant à ces choses, mais la Parole poursuit pour que nous placions notre confiance non pas en nous-mêmes mais en Lui !:

« **Celui qui vous appelle est fidèle, qui aussi le fera.** » (1 Thessaloniens 1 v.24)

Et Dieu agit ainsi envers les siens, dans un but bien précis ! Il nous dit :

« ... pour affermir vos cœurs sans reproche en sainteté devant notre Dieu et Père en la venue de notre seigneur Jésus avec tous ses saints. »

Ainsi, suivant immédiatement l'enlèvement de tous les croyants, le Seigneur Jésus présentera tous ses saints, dans l'état que la rédemption accomplie par Lui les a introduit !

Si ce n'était pas encore votre cas d'avoir vu votre confiance en vous-même brisée comme effet de la rédemption, que vous soyez exercé sur ce sujet !

Que le Seigneur nous donne d'apprendre à connaître de jour en jour ce qu'il est pour nous, et tous les moyens qu'il emploie pour nous amener à le connaître, sachant que nous pouvons compter sur **Celui qui est fidèle** !